

ORTHOGRAPHE

Pourquoi met-on un s à timbres alors que l'on met Poste au singulier ?

Cette question fut vivement discutée il y a un peu plus d'une centaine d'années. A cette époque il y avait des Timbres-Dépêches et des Timbres-Poste. Littré et Larousse écrivaient dans leurs dictionnaires Timbres-Postes avec un s final, comme d'ailleurs le faisait le service des Postes.

Il semble que c'est le distingué président de la Société Française de Timbrologie, M. de Rothschild, qui ait donné l'occasion de trancher la question dans son ouvrage LA POSTE AUX LETTRES en écrivant le mot sans s à " Poste ". (N.D.L.R. Cet ouvrage paraît dans notre bulletin).

Quoique les mots composés, tels chef-lieu, chien-loup ou chou-fleur deviennent chefs-lieux, chiens-loups, choux-fleurs, on fit valoir que Timbres-Poste signifiait Timbres de la Poste, de même que Timbres-Télégraphe précisait Timbres de l'Administration du Télégraphe.

C'est vers 1863 que s'établit cette précision .